



# Compte-rendu de la commission « Sports, Loisirs, Jeunesse »

Du Lundi 07 Décembre 2020

<b>Date</b>	07/12/2020	<b>Lieu</b>	Salle de réunion virtuelle
<b>Durée</b>	2h	<b>Organisateur</b>	Bakhta KELAFI
<b>Ordre du jour</b>	<ol style="list-style-type: none"><li><b>1 Point de situation Commune (<i>conventions, subventions, situation sanitaire</i>)</b></li><li><b>2 Tour de table des Associations (<i>situations, besoins, ...</i> )</b></li><li><b>3 Informations diverses (projet critères subventions, nouveaux documents ... )</b></li></ol>		

## Participants et Diffusion

### Présents :

Anne-Lise TOUYA-MENANT (STE), Raymond LE MANACH (ABA), Florian LABASTIE (BLAC), Renaud PIQUEMAL (BLAC), Stéphane TUROWSKI (BLAC), Fabien BETH (CRAHB), David BENOIST (GO ELAN), Benjamin POUJOL (SLA), Catherine VALLADON (FRRL), Fabien ROUQUETTE (FRRL), Stéphane LELONG, Bakhta KELAFI (Elue Adjointe aux Sports), Nicolas DIEN (mairie)

### Absents – Excusés :

AE ENSAT, ARSEEA, COC, BUZOKU, Jardins de Jade, RCT, ADAS INRAE

Version	Date	Auteur/Rédacteur	Maître du temps
1	09/12/2020	Nicolas DIEN	

## 1 Point de situation Commune (*conventions, subventions, situation sanitaire*)

Un rappel est fait aux responsables associatifs sur l'envoi récent des conventions de moyens 2020-2021. Cette année en raison de la crise sanitaire, la commune a délibéré très tardivement sur les demandes de moyens (octobre au lieu de juillet) et n'a pas pu recevoir les présidents de chaque association pour signature. Cet envoi papier contient les 2 exemplaires originaux dont un est à retourner signé à la mairie. Les associations sont invitées à vérifier l'exactitude des créneaux qui y sont mentionnés et à faire remonter toute erreur.

La commune sera en capacité de rouvrir l'Espace René Lavergne le 15 décembre si les annonces gouvernementales le permettent. En revanche, les ERP seront tous fermés pendant la totalité des vacances de fin d'année suite à l'impossibilité de mobiliser du personnel d'entretien sur cette période.

Pour le moment, seules les activités en extérieur sont autorisées dans les ERP de type PA (Plein Air). Deux associations ont repris partiellement au terrain L. Delherm. Enfin, le Club d'Escrime Toulousain a repris une partie de son activité depuis le début du mois de novembre 2020 dans le cadre de la pratique de sport de haut niveau sur le créneau du lundi soir 19h-20h à l'ERL, ainsi que le Foyer Rural pour sa section Sport Santé pour des adhérents bénéficiant de prescriptions médicales.

## 2 - Tour de table des Associations (*situations, besoins, ...*)

ABA (Amicale Bouliste Auzevilloise) : la fédération a informé les clubs que la pratique de l'activité était possible dans le cadre de l'autorisation de sortie de 3h à 20km du domicile dans la limite de 6 participants. Mr Le Manach ne connaît pas encore l'impact de la crise sur le nombre de licenciés du club, les licences étant réalisées en Janvier. Le comité départemental note lui une baisse de 7% par rapport à l'année passée.

SLA (Sport Loisirs Auzeville) : l'association attend les nouvelles directives nationales pour organiser la reprise d'activité des ces 4 sections (2 en intérieur, 2 en extérieur). La baisse constatée de 5% des adhésions n'est pas significative pour Mr Poujol.

FRRL (Foyer Rural René Lavergne) : le nombre d'adhérent a subi une baisse de 30% et depuis le 2<sup>e</sup> confinement, l'association est confrontée à des demandes de remboursement. Toutes les activités ont pu être « basculées » en visio conférence (en direct ou enregistrées). Le Foyer Rural est donc toujours en capacité de conserver ces 18 intervenants salariés. L'association se projette sur une reprise des activités au 20/01 dans l'attentes des annonces gouvernementales.

Go ELAN GYM : Le maintien du lien avec les pratiquants est difficile mais entretenu par les cours en visioconférence et par écrit. Lors du 1<sup>er</sup> confinement, un effort avait été demandé aux adhérents pour ne pas demander de remboursement et ainsi pouvoir conserver les 2 salariés du club. Le 2<sup>e</sup> confinement a entraîné l'arrêt du défraiement des bénévoles. A la reprise des activités, l'association souhaite proposer des séances de rattrapage en fonction des âges et des niveaux de pratique. Le club ne note pas de baisse d'adhésion.

CRAHB (Castanet Ramonville Auzeville HandBall) : Le nombre de licences connaît une baisse de 10 à 15% (juin 2020). Les frais fixes du club en lien avec le règlement des licences aux ligues et comités n'étant pas compressibles, le club n'avait pas la possibilité d'effectuer d'éventuels remboursements. Le salarié du club a été placé en chômage partiel pendant 3 à 4 mois et le projet d'un 2<sup>e</sup> salarié a été abandonné pour le moment. De même, l'action « Père Noël Vert » prévue mi-décembre a été annulée. Le Club commence à manquer de liquidités. En revanche, le club vit bien le lien aux pratiquants autant pendant le 1<sup>er</sup> que le 2<sup>ème</sup> confinement. Les activités en extérieur ont lieu en ce moment. Le club exprime un besoin de dynamiser les interactions avec ses adhérents.

BLAC (Basket Labège Auzeville Club) : le club note une baisse de 10% des licenciés (175 => 158), et la pratique en extérieur reste compliquée (saison). La saison des compétitions a été décalée pour finir en juin (au lieu de mars) ce qui permet au club de ne pas aborder pour le moment la problématique des remboursements. Les salariés du club ont été placés en chômage partiel lors des 2 confinements. Le club espère pouvoir réunir ses pratiquants avant la fin de l'année et affiche sa volonté d'être acteur dans une interaction plus riche entre les associations et la commune.

STE (Stade Escrime Toulousain) : une baisse de 40% des licenciés a été enregistrée en septembre 2020. La reprise est d'autant plus difficile que le gymnase est fermé depuis le mois de mars 2020 sans réel perspective de réouverture à court terme. L'activité des 3 licenciés de haut niveau est maintenue grâce à la solidarité du BLAC qui a mis à disposition du STE son créneau du lundi soir à l'ERL. Le club a pratiqué des remboursements en fin de saison ce qui a favorisé des réinscriptions. Les bénévoles du club ne sont actuellement plus défrayés.

## 3 - Informations diverses (projet critères subventions, nouveaux documents ...)

Mme Kelafi a indiqué que le département avait débloqué un fonds d'aide de 3 M€ à destination des associations en difficulté. Elle se propose de centraliser tous les questionnements des associations sur l'accès à cette aide financière afin de les transmettre à la personne en charge de ce dossier au conseil départemental. Le lien suivant permet de faire une demande : <https://www.haute-garonne.fr/aide/fonds-covid-2-aux-associations>

Mme Kelafi a également invité les associations sportives à participer au travail de refonte des critères d'attribution des subventions pour les années à venir, en leur demandant de proposer lors de la prochaine commission des critères qui leur semblent pertinents. Ces propositions viendront enrichir le travail déjà entamé sur ce dossier.

Enfin, les documents remaniés des demandes de moyens annuels ont été présentés et expliqués aux responsables associatifs dans l'optique d'un envoi durant la dernière quinzaine de décembre.

La commission prend fin à 22h.